



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

bovins

Question écrite n° 68649

Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la demande d'appellation d'origine contrôlée (AOC) pour la race bovine Maine Anjou. Il lui rappelle que l'Institut national des appellations d'origine (INAO) avait nommé, lors de sa séance de décembre 1999, une commission d'enquête, composée de représentants professionnels du comité national, chargée d'examiner cette demande de reconnaissance en AOC. Cette commission d'enquête a rencontré les professionnels porteurs de la demande. Un rapport d'étape devait être présenté au comité national avant que celui-ci ne se prononce sur le principe de la reconnaissance en AOC Maine Anjou. Il lui demande de lui indiquer l'évolution de ce dossier, dont les conclusions sont très attendues par tous les défenseurs de cette race qui est la cinquième de France.

Texte de la réponse

Le Comité national des produits agroalimentaires de l'Institut national des appellations d'origine a donné un avis de principe favorable à la reconnaissance en appellation d'origine contrôlée (AOC) du « Boeuf Maine-Anjou » lors de sa séance du 29 novembre dernier. Il a également approuvé les principes de délimitation de l'aire géographique et nommé une commission d'experts composée de personnalités scientifiques indépendantes, chargée de proposer les critères de délimitation sur la base des principes retenus. Toutefois, il a demandé à la commission d'enquête, composée de membres du Comité national et chargée d'étudier sur le terrain cette demande, d'approfondir un certain nombre de points portant notamment sur la procédure d'agrément, la définition de l'alimentation de complément, l'adjonction ou non du nom « boeuf » au nom de la future AOC, compte tenu du type d'animal actuellement concerné et de la préexistence de l'indication géographique protégée (IGP) « Boeuf Maine-Anjou ».

Données clés

Auteur : [M. Dominique Paillé](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68649

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 novembre 2001, page 6397

Réponse publiée le : 11 février 2002, page 691